



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique architecturale

Question écrite n° 62974

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les grands projets architecturaux qui vont être lancés dans les années à venir. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Les projets architecturaux menés par le ministère de la culture et de la communication qui doivent être livrés dans les années à venir, et aujourd'hui à des niveaux d'avancements différents, sont les suivants. La construction du centre des archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (93) : le nouveau centre des archives nationales accueillera à Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, les archives centrales de l'État postérieures à 1790. Il disposera d'une capacité de réserve pour les trente années à venir (320 km linéaires de rayonnage) et fonctionnera en réseau avec les sites de Paris et de Fontainebleau au sein du service à compétence nationale des « archives nationales ». La première pierre du centre a été posée le 11 novembre 2009 et le chantier devrait s'achever en 2012. La création du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), à Marseille : le projet consiste en la création, dans le fort Saint-Jean, bâtiment relié au fort construit sur le môle J4 (zone portuaire), du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) et d'un centre de conservation des collections à la Belle de Mai, à partir de la délocalisation et de la transformation du musée des Arts et Traditions populaires (MNATP). La première pierre du bâtiment réalisée par Rudy Ricciotti a été posée le 30 novembre 2009 et le contrat de partenariat public-privé pour le centre de conservation a été signé le 9 décembre 2009. La livraison est prévue fin 2012 et l'inauguration au printemps 2013, alors que Marseille sera capitale européenne de la culture. La Philharmonie de Paris : l'État et la Ville de Paris ont décidé en 2008 de lancer ce projet structurant pour la vie musicale l'éducation artistique et le rayonnement international de la capitale. La réalisation de cet équipement à la Villette offrira une salle d'une capacité de 2 300 à 3 500 places, réservée à la musique philharmonique, dans un cadre architectural original et d'excellentes conditions acoustiques. La consultation des entreprises, lancée par l'association Philharmonie de Paris, maître d'ouvrage de l'opération, est en cours et la livraison du bâtiment est prévue pour 2014. La construction d'un centre de conservation, de recherche et de restauration du patrimoine à Cergy-Pontoise (95) : ce projet est né de l'obligation d'évacuer les collections des institutions culturelles situées le long de la Seine susceptibles d'être touchées par une crue centennale. Il vise à créer un équipement culturel ambitieux permettant, outre la mise en réserves dans des conditions de conservation optimale des oeuvres, de développer des activités d'étude et de recherche sur les collections, des opérations de conservation et de restauration et un programme de formation. Une ouverture partielle de certains espaces au public est aussi prévue. L'étude de programmation en cours définira dans les mois à venir le périmètre exact des institutions qu'abritera le futur centre (musées du Louvre, des Arts décoratifs, d'Orsay, Picasso, C2RMF, LRMH...). La création d'un nouveau lieu dédié à l'art contemporain au palais de Tokyo à Paris : ce nouveau lieu pour l'art contemporain accueillera dans les 22 000 m² de l'aile occidentale du Palais de Tokyo à la fois la création émergente, dans la continuité du travail entrepris par le site de création contemporaine déjà installé dans les lieux, et les artistes contemporains

confirmés de la scène française, ouvrant ainsi la possibilité d'accroître leur notoriété internationale. La mise en sécurité sommaire des espaces du niveau de rez-de-Seine se déroulera en 2010, de même que la rédaction du programme et la consultation d'architectes. La livraison est prévue pour 2012. Installation de la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton-le-Pont (94) : la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine ayant quitté le site de Vigny-Croisilles doit prendre place dans les locaux de l'ancienne école d'architecture de Charenton-le-Pont. La première phase s'est achevée en décembre 2008 et a permis à la médiathèque de s'installer de façon provisoire. La deuxième phase a pour objectif d'installer définitivement la médiathèque ainsi que les agents d'ICOMOS international et ICOMOS France. Les travaux de la phase 2 commenceront au second semestre 2011. La rénovation du musée Picasso à Paris : le réaménagement muséographique du musée redéfinit dans sa première phase l'affectation de l'ensemble de l'hôtel Salé à l'accueil du public en externalisant les réserves, et procède à la remise aux normes complète de l'immeuble. Le programme de réaménagement est complété, dans une seconde phase, par la réalisation d'une extension du bâtiment existant. La fin des travaux de la première phase est prévue en 2012. La modernisation des écoles d'architecture : le chantier de modernisation et de mise aux normes des écoles nationales supérieures d'architecture constitue un engagement fort du ministère en faveur de l'enseignement supérieur. Plusieurs opérations majeures ont déjà été livrées : les écoles de Paris Val-de-Seine, de Nantes et de Paris-Belleville. Deux nouvelles opérations sont aujourd'hui à l'étude : celles des écoles de Strasbourg et de Clermont-Ferrand.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62974

Rubrique : Architecture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10527

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9044